

CHAM INFO

Le magazine d'information du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise

RETROSPECTIVE COVID-19 AU CHAM

LES ACTUALITÉS
DU CHAM

SPORT SANTÉ SUR
ORDONNANCE

3C : BILAN 2019 SUR LA
CANCÉROLOGIE

ISSN 2274-827X



9 772274 827003 >

SOMMAIRE

03 Éditorial

04 Rétrospective COVID-19 au CHAM

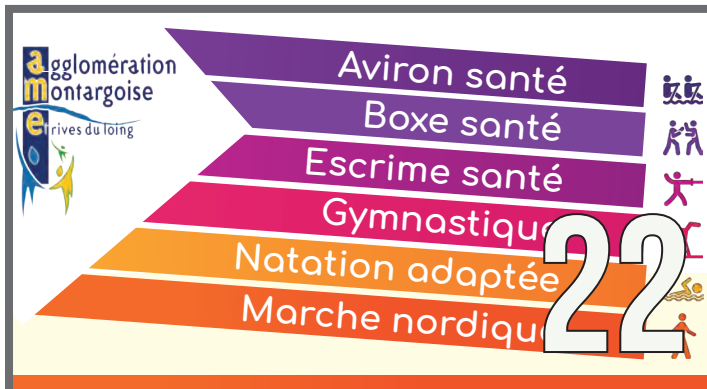
19 Une solution innovante en orthopédie

20 Bilan 2019 sur la cancérologie du 3C au CHAM

22 Sport santé sur ordonnance

24 Actualités du CHAM

28 Animations en EHPAD-USLD



ÉDITORIAL



Docteur, Madame, Monsieur,

Nous sommes en phase de reprise de l'activité au CHAM. Je veux au travers de cet éditorial vous redire à tous, combien je suis fier de vous. Vos actions, votre conduite ont été exemplaires au cours de

la crise du covid. Vous avez su répondre, dans les difficultés de fonctionnement et d'organisation de notre hôpital, avec le secteur médico-social, aux besoins de la population et de nos résidents.

Je veux le souligner, médecins, soignants, services logistiques et administratifs, vous avez été au rendez-vous, d'ailleurs le CHAM a été reconnu pour sa maîtrise de la pandémie par nos tutelles ainsi que par nos élus.

Encore merci.

La tâche qui nous attend maintenant n'en est pas moins difficile. La reprise de nos activités ne sera pas un décalque de l'avant confinement. Nous devons trouver des organisations et des modes de fonctionnement adaptés, nouveaux et innovants, pour parfaire la prise en charge des patients. Ce travail sera réalisé en lien avec la ville. Et il nous permettra aussi de continuer à mieux accueillir nos aînés dans le secteur médico-social, alors même que le covid est toujours présent. Il faudra profiter des leçons de ce que vous avez mis en oeuvre pendant l'épidémie. Et l'élaboration de notre projet médical et soignant, et plus généralement de notre projet d'établissement, doit nous y aider. Il sera validé aux instances de fin d'année.

Je continuerai à porter vos projets, nos projets, pour que le CHAM soit toujours mieux reconnu comme hôpital de référence de l'est du Loiret.

Cordialement.

Jean-Luc DAVIGO
Directeur



CHAM INFO

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Jean-Luc DAVIGO

RÉDACTEUR EN CHEF
Nadia CRITON

COMMUNICATION
Cédric DE RYCKE

CONCEPTION / PAO
Cédric DE RYCKE

CRÉDITS PHOTOS

Alexei Volguine, Anthony Manet, Benjamin Dubuis, Cédric De Rycke, Elisa Lemonnier, EPA du CHAM, Evolutis, Fernando Da Silva, Fotolia (AMATHIEU, gam16, Web Buttons Inc, ニゴ)

ADRESSE

Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise
658 rue des Bourgoins
45200 AMILLY

Tél : 02 38 95 91 11
Fax : 02 38 95 90 22

CONTACT PRESSE / COMMUNICATION
Cédric DE RYCKE

Tél : 02 38 95 94 00
cderycke@ch-montargis.fr

www.ch-montargis.fr



RETROSPECTIVE COVID-19 AU CHAM

Alors que l'épidémie gagnait du terrain, le Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise (CHAM) se préparait à faire face à une crise sanitaire exceptionnelle. Des moyens importants, aussi bien humains que matériels, ont été mobilisés. Un élan de solidarité s'est aussi organisé hors de l'hôpital, afin d'aider les personnels hospitaliers à faire face à la crise. Dans cet article, découvrez une rétrospective sur l'évolution du COVID-19 et la gestion au sein du CHAM jusqu'au 11 mai, date du déconfinement.



Zone tampon COVID, à proximité des Urgences, pour les suspicions.

Dès le début de la crise sanitaire exceptionnelle, liée au COVID-19, un point quotidien avait lieu chaque matin, de 8h30 à 9h00. Puis une réunion de crise était organisée 2 fois par semaine, chaque mardi et jeudi après-midi. Les directeurs, médecins chefs de pôles, cadres de pôles et certains médecins chefs de services étaient présents, afin d'échanger sur la situation et les actions à mettre en place. Les médecins et cadres de pôles devaient ensuite gérer l'organisation et faire passer les informations auprès des personnels, suite aux décisions actées en réunions de crise. Une organisation efficace, épaulée par des coopérations entre les établissements de santé publics et privés, pour assurer la prise en charge des patients.

Décembre 2019

Une épidémie d'allure virale, assimilée à une pneumonie, a émergé dans la ville de Wuhan en Chine. Son étiologie demeure inconnue à ce jour.

9 janvier 2020

Un nouveau coronavirus, responsable d'une maladie infectieuse respiratoire, a été découvert. Il a été annoncé officiellement par les autorités sanitaires chinoises et l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé).

Il a d'abord été appelé 2019-nCov, puis SARS-Cov2 (différent des virus SARS-CoV, responsable de l'épidémie de SRAS en 2003 et MERS-CoV, responsable d'une épidémie évoluant depuis 2012 au Moyen-Orient), pour enfin être nommé COVID-19, pour CoronaVirus Disease.

22 février 2020

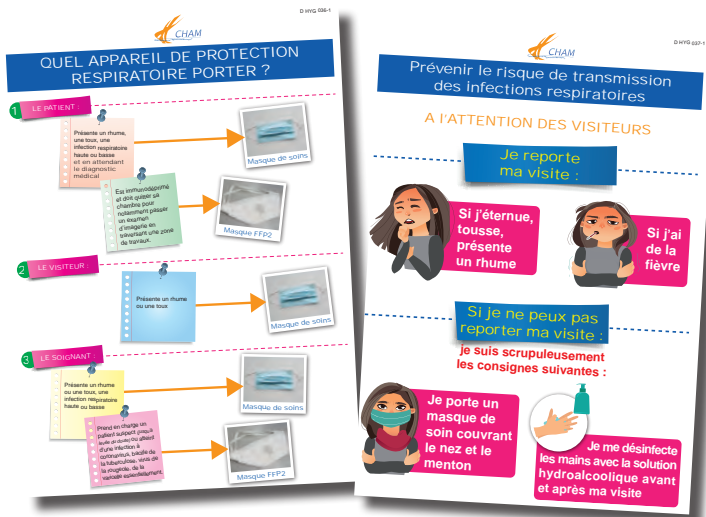
Depuis le week-end du 22-23 février, l'épidémie s'est répandue au niveau mondial, avec une intensification en Corée du Sud, au Japon et à Singapour.

De nouveaux foyers apparaissent en Italie et en Iran.

28-29 février 2020

Le vendredi 28 février au soir, le Gouvernement annonce le passage au stade 2 de l'épidémie. Au CHAM, dès le 29 février, des mesures sont mises en place, conformément aux directives du ministère des Solidarités et de la Santé. Si un patient se présente au CHAM et est suspecté d'être atteint du coronavirus (revient depuis moins de 14 jours d'une zone à risques et présente de la fièvre, de la toux ou des difficultés à respirer) :

- Le personnel doit porter immédiatement un masque FFP2
- Mettre un masque chirurgical au patient.



Exemples d'affiches réalisées pour informer le personnel et les patients sur la conduite à tenir.

- Le Patient est ensuite isolé dans un box.
- Le personnel contacte le 15.
- Le SAMU prend la décision de placer le patient en confinement ou de l'orienter vers le CHR d'Orléans (qui est à ce moment là l'hôpital référent dans le Loiret pour accueillir les patients suspectés de COVID-19).

Au niveau des EHPAD-USLD du CHAM, afin de protéger les résidents, il est demandé à leurs proches de :

- Ne pas rendre visite à son/ses parent(s) en cas de toux, rhume et a fortiori de fièvre.
- Réduire le nombre de visiteurs à 2 au maximum.
- Se conformer strictement aux consignes qui sont données à l'entrée de la structure (désinfection des mains tout particulièrement).

Les patients qui ont un doute, doivent éviter de se déplacer à l'hôpital et appeler le 15.



A gauche : affiche sur les consignes à respecter en EHPAD-USLD, avant le 8 mars
A droite : affiche mise en place suite à l'interdiction de visite dans les EHPAD-USLD du CHAM, instaurée le 8 mars

8 mars 2020

L'épidémie progresse au niveau national.

Les résidents, considérés comme une population fragile, doivent être protégés. Les visites dans les EHPAD-USLD du CHAM sont interdites. Sont concernés : l'EHPAD-USLD La Cerisaie, l'EHPAD La Clairière, l'USLD Les Chemins Fleuris, l'EHPAD Au Fil de l'Eau et le Centre hospitalier Paul Cabanis de Beaune-la-Rolande, qui est en direction commune.

10 au 12 mars 2020

Le COVID-19 touche désormais l'ensemble des pays de l'union européenne.

L'OMS qualifie le COVID-19 de pandémie.

Le Gouvernement annonce l'interdiction des visites en EHPAD au niveau national (anticipé dès le 8 mars par le CHAM).

13 mars 2020

Lors de son discours du jeudi 12 mars au soir, Emmanuel Macron a annoncé la fermeture des établissements scolaires, à partir du 16 mars, pour limiter la propagation du COVID-19.

Le vendredi 13 mars, le CHAM prend alors des dispositions pour la garde des enfants des personnels hospitaliers pour assurer leur mission et la prise en charge des patients.

Le soir du 13 mars, le gouvernement annonce que les écoles doivent continuer à accueillir les enfants des personnels soignants.

Au CHAM, une première formation d'habillage et de déshabillage, avec les tenues de protection, est organisée pour les personnels de la réanimation qui seront en contact avec des patients atteints du COVID-19.

14 mars 2020

L'épidémie est active en France. Le gouvernement annonce le stade 3 de l'épidémie pour ralentir la diffusion sur le territoire.

Les hôpitaux prennent en charge les formes les plus graves. Les lieux de regroupement non indispensables sont fermés.

16 mars 2020

Le Président de la République annonce que les contacts et les déplacements sont réduits au strict minimum.

Un dispositif de confinement s'applique sur tout le territoire à partir du 17 mars à midi.

Selon l'OMS, 165 515 cas de COVID-19 sont confirmés dans le monde, dont 81 077 en Chine et 86 438 hors de Chine (dans 143 pays différents). Ainsi que 3 218 décès en Chine et 3 388 hors de Chine.

17 mars 2020

Au CHAM, 3 fois par jour, des formations d'habillage et de déshabillage, avec les tenues de protection, ont lieu pour

les personnels soignants qui sont en contact avec des patients atteints du COVID-19 ou suspects COVID-19. Une vidéo est réalisée, en complément de la procédure papier, pour faciliter l'apprentissage.



Vidéo pour expliquer la procédure d'habillage et de déshabillage, pour les personnels en contact avec des patients atteints du COVID-19 ou suspicion.

18 mars 2020

Au CHAM, de nouveaux circuits sécurisés ont été mis en place, pour protéger les patients.

Les patients sans symptôme munis d'une convocation, peuvent se rendre à l'hôpital en passant par le hall d'accueil principal.

Les autres patients doivent obligatoirement passer par les urgences, afin de rencontrer une équipe dédiée (médicale et paramédicale), avant d'être orientés vers un circuit en fonction de la pathologie :

- Circuit Patient
- Circuit COVID
- Circuit Obstétrique COVID

L'activité des urgences ne change pas : le circuit court, le circuit long et le cabinet médical de garde sont maintenus.

Suite à la parution d'un décret, les interventions chirurgicales non urgentes et les consultations (sauf cancérologie, addictologie et psychiatrie) sont déprogrammées.

Ceci permet de libérer du personnel, mobilisable en cas de forte affluence de patients atteints du coronavirus.

Le CHAM interdit toutes les visites, avec 2 exceptions :

- Une limite d'un parent en pédiatrie
- Le conjoint peut être présent lors de l'accouchement, à la condition de ne pas présenter de signes évocateurs d'infection virale.

20 mars 2020

Le CHAM commence à accueillir des patients atteints du COVID-19, ou avec suspicion, dans des services dédiés :

- Le service tampon COVID, composé de 9 lits, est situé à proximité des urgences.
- Le service d'hospitalisation COVID, composé de 15 lits, est au 4ème étage.

- 6 lits sont réservés en réanimation, pour les personnes qui développent des difficultés respiratoires aiguës liées au coronavirus.

Ces services sont isolés des autres services et sont soumis à un accès réglementé.

Des remontées quotidiennes sont effectuées par le service aux patients sur la plateforme Si-Vic, pour les patients avérés COVID et hospitalisés au CHAM. Des renseignements sur le capacitaire sont également saisis sur la plateforme ROR par le responsable des finances et du contrôle de gestion.

24-25 mars 2020

Des réunions de crise ont lieu 2 fois par semaine, avec une première réunion plénière le 24 mars.

Le 25 mars, des réunions de crise supplémentaires sont organisées chaque jour à 8h30, avec l'équipe de direction et la gouvernance médicale.

27 mars 2020

Face à l'épidémie du COVID-19, qui continue de progresser sur le territoire français, le CHAM déclenche son plan blanc. Dans les hôpitaux, le « plan blanc » est un dispositif qui permet à un établissement de santé de se préparer à une crise sanitaire exceptionnelle, en mobilisant en interne tous les moyens dont il dispose.

La capacité d'accueil est étendue :

- Le service d'hospitalisation COVID-19, nommé Unité 4A COVID, passe d'une capacité de 15 lits à 31 lits.
- Un nouveau service d'hospitalisation, l'Unité 4B COVID, est prêt à arriver en renfort du premier, avec 30 lits.
- La réanimation passe de 6 à 12 lits COVID (pour un total de 18 lits de réanimation).
- 5 lits COVID sont dédiés en gynécologie-obstétrique.
- Le service tampon COVID, situé aux urgences, reste à 9 places.

Soit un total de 87 lits et places COVID-19.

Les services COVID-19 sont positionnés au niveau 0 (tampon et réanimation), au niveau 2 (bloc opératoire, gynécologie-obstétrique et bloc obstétrical) et au niveau 4 (unités 4A COVID et 4B COVID).

Les spécialités de Médecine sont désormais regroupées au 3ème étage et au Pavillon Colette Marin.

La Chirurgie reste au 4ème niveau.

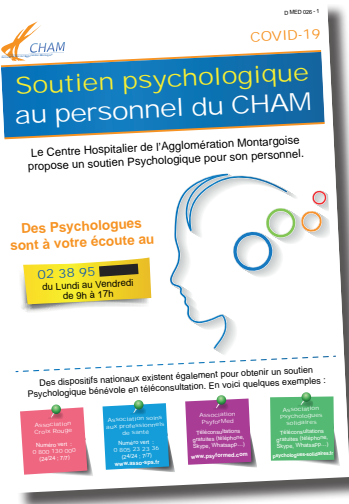
Conformément aux dernières recommandations du ministre de la Santé, les résidents des EHPAD-USLD restent désormais confinés dans leurs chambres.

Le CHAM contacte de nombreuses entreprises locales, afin de collecter du matériel de protection pour ses personnels, notamment pour des blouses, combinaisons et casaques jetables. La mairie de Montargis apporte son aide et relaie

l'information sur les réseaux sociaux, avec d'autres partenaires. Elle se charge aussi de récupérer des dons.

30 mars 2020

En complément de ce qui se fait au niveau national, le



CHAM lance sa ligne de soutien psychologique pour ses personnels hospitaliers. Le numéro d'écoute est joignable du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Au total, ce sont 10 psychologues du CHAM qui se sont portés volontaires pour assurer cette mission et 2 infirmières pour l'accueil des appels et la réorientation vers le psychologue selon sa spécialité.

31 mars 2020

Selon Santé publique France, il y a 52 128 cas confirmés de COVID-19, et 3 523 décès au niveau national. Les autres sont guéris, ou diagnostiqués et pris en charge en milieu hospitalier.

Une collaboration étroite, entre le CHAM et la clinique de Montargis se crée et des moyens humains et matériels sont échangés. Cela permet d'anticiper une forte affluence et de libérer des chambres d'hospitalisation au CHAM, pour la prise en charge des patients atteints du COVID-19. Le CHAM devient un hôpital de 2ème ligne COVID. Il vient en appui au CHU de Tours et au CHR d'Orléans, hôpitaux de 1ère ligne en région Centre-Val de Loire, dans la lutte contre le coronavirus.

Des transferts de patients sont envisagés entre le CHAM et les hôpitaux de Tours et Orléans. Le moyen de transport dépend du contexte, mais l'hélicoptère de Blois est privilégié et organisé pour les patients COVID-19.

1er avril 2020



Des initiatives naissent au sein du CHAM, pour aider les personnels hospitaliers à gérer le stress et se ressourcer. Ainsi, des exercices d'auto hypnose sont proposés par une infirmière anesthésiste, praticienne en hypnose médicale.

7 avril 2020

Le gouvernement annonce une opération de dépistage massif des résidents en EHPAD et des professionnels de santé.

9 avril 2020

Selon l'agence nationale Santé publique France, on dénombre 86 344 cas confirmés de COVID-19, 30 767 personnes actuellement hospitalisées dont 7 066 en réanimation, et 12 210 décès sur le territoire. Les autres sont guéris, ou diagnostiqués et pris en charge en milieu hospitalier

En France, le nombre de patients COVID-19 accueillis dans les services de réanimation commence à baisser légèrement.

13 avril 2020

Lors de son discours du soir, le Président de la République annonce le prolongement du confinement jusqu'au 11 mai. Le CHAM commence à préparer la période post confinement, pour relancer son activité habituelle, tout en continuant à prendre en charge les patients COVID et non COVID dans des circuits séparés.

Le SSR (Soins de Suite et de Réadaptation) est composé de 2 unités de 30 lits chacune, dont une dédiée à l'accueil des patients COVID.

19 avril 2020

Olivier Véran, ministre de la santé, annonce que les visites en EHPAD sont de nouveau autorisées. La direction des EHPAD du CHAM s'organise afin de préparer les rencontres entre les familles et les résidents, qui auront lieu dans des conditions limitées.

23 avril 2020

Selon Santé publique France, le bilan s'élève à 120 804 cas confirmés de Covid-19, 29 219 personnes hospitalisées dont 5 053 en réanimation, et 21 856 décès en France.

27 avril 2020

Les premières visites ont lieu entre les familles et les résidents dans les EHPAD du CHAM. La visite est organisée à la demande du résident, avec un maximum de 2 visiteurs. Chaque visiteur peut rencontrer le résident à tour de rôle. Aucun contact physique ne peut avoir lieu.

Toujours au CHAM, le taux d'occupation des unités d'hospitalisation COVID reste stable, avec un équilibre

entre les entrées et les sorties. L'unité 4B COVID, prévue en renfort dès le début de la crise sanitaire avec 30 lits, n'aura pas besoin d'ouvrir.

L'activité COVID en réanimation est contenue. Le service maintient ses 12 lits COVID, pour épauler le CHR d'Orléans si cela s'avérait nécessaire.

La gynécologie-obstétrique maintient ses 5 lits COVID.

Le nombre de passages aux urgences, toutes pathologies confondues, est actuellement de 100 passages par jour, contre 50 passages il y a quelques semaines.

Hors crise sanitaire, la moyenne sur l'année est de 180 passages par jour.

La zone tampon COVID hospitalise les patients suspects COVID dans 9 lits dédiés. Patients qui sont minoritaires et représentent environ 10% de ces passages.

28 avril 2020

Edouard, Philippe, 1er ministre, annonce les mesures de déconfinement du 11 mai.

Le 28 avril au soir, le nombre de lits en réanimation réservés aux patients COVID passe de 12 à 6 lits.

1er mai 2020

Le Plan Blanc avait été activé le 27 mars au CHAM, en réponse à la crise sanitaire exceptionnelle liée au coronavirus.

Après une baisse, la situation actuelle laisse apparaître une certaine stabilité au niveau du nombre de patients COVID-19 accueillis au CHAM. Pour cette raison, depuis le vendredi 1er mai, le Plan Blanc est suspendu.

Le Plan Blanc pourra être réactivé à tout moment, si la situation sanitaire l'exige.

4 mai 2020



La zone de tri, accessible par la tente blanche située devant les urgences, a été mise en place le 18 mars. Elle a été enlevée le 4 mai. A cette date, l'orientation des patients se fait depuis le sas d'entrée des urgences.

Au CHAM, la zone tampon, située à proximité des urgences pour les suspicions de COVID-19, passe de 9 à 5 lits.

A cette même date, le tri est modifié, avec un accueil des patients unique, depuis le sas d'entrée des urgences.

Une IAO (Infirmière d'Accueil et d'Orientation), ainsi qu'un MAO (Médecin d'Accueil et d'Orientation), orienteront les patients vers les différents circuits : circuit COVID et NON COVID.

Les autres unités COVID maintiennent leur capacité d'accueil des patients.

Les liens avec l'ADAPT et la clinique de Montargis sont maintenus.

11 mai 2020

Jour du déconfinement. Le port du masque est obligatoire pour les transports en commun et dans certains lieux spécifiques. Les règles de déconfinement sont différentes, en fonction de la classification du département, en vert ou en rouge. La population peut désormais se déplacer jusqu'à 100 km de son domicile à vol d'oiseau, sans attestation de déplacement.

La reprise de l'école a lieu, sur la base du volontariat, pour certaines classes.

Depuis le 11 mai, le CHAM a débuté sa reprise d'activité progressive, activité qui ne pourra pas revenir à son niveau d'avant confinement dans un premier temps.

En effet, l'établissement doit être prêt à réagir en cas de nouvelle vague liée à l'épidémie.

Un bilan est prévu pour début juin, afin d'évaluer la situation pour l'éventuelle réouverture d'autres services, ainsi que le maintien ou non d'une unité d'hospitalisation dédiée au COVID-19.

La psychiatrie redémarre aussi ses activités extra hospitalières.

Le service des Urgences fonctionne toujours avec un tri unique dans son sas d'entrée, qui permet d'orienter les patients vers le circuit COVID ou non COVID.

Il n'y a pas de changement au niveau de la maison médicale de garde, qui maintient ses heures d'ouverture habituelles.

Un masque peut être mis à disposition, à la demande, et uniquement pour le patient qui consulte.

L'activité COVID-19 demeure stable.

Pour cette raison, le service de médecine COVID passe de 31 lits à 15 lits, la gynécologie-obstétrique passe de 5 lits COVID à 1 lit COVID.

La réanimation garde 6 lits COVID, sur un total de 18 lits.

Le nombre de patient COVID au SSR (Soins de Suite et de Réadaptation) connaît une forte diminution. Pour cette raison, le service garde 15 lits COVID et une unité complète non COVID.

La radiologie met en place 2 circuits pour les hospitalisations et les patients externes, avec des zones COVID et non COVID bien distinctes.

Les rendez-vous avec les patients COVID seront regroupés,



afin d'optimiser les temps d'habillage des agents, avec les tenues de protection. Un nettoyage sera effectué entre chaque examen.

Le laboratoire du CHAM est en attente d'une nouvelle machine d'analyses des tests PCR. Cet appareil permettra de gérer l'ensemble des patients du CHAM et de ses EHPAD-USLD, pour les dépistages du coronavirus.

L'activité des consultations externes reprend à 50%. Afin de respecter la distanciation sociale, pour protéger les patients, une chaise sur deux a été condamnée dans les salles d'attente.

Les consultations seront planifiées en conséquence, afin de limiter le nombre de patients dans une même salle.

Il est fortement conseillé de venir avec un masque. Cependant, tout comme aux urgences, un masque peut être mis à disposition, à la demande, et uniquement pour le patient qui consulte.

Bilan

La rédaction de cet article s'arrête au 11 mai 2020, jour du déconfinement. Mais la bataille n'est pas encore terminée. La reprise de l'activité habituelle du CHAM est combinée à la continuité de la prise en charge des patients atteints du coronavirus.

Au 11 mai, l'OMS dénombre 274 361 décès dans le monde. En France, le bilan est de 26 643 décès depuis le début de

l'épidémie, dont 126 morts dans le Loiret (milieu hospitalier et EHPAD compris).

Durant cette période de crise exceptionnelle, un incroyable élan de solidarité s'est mis en place en faveur du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise.

Des dons ont été effectués par des structures publiques, privées, des associations et des particuliers sous toute forme : que ce soit financière, matériel de protection, ou des aliments (gâteaux, pain, viennoiseries...). Des personnes, du secteur médical et paramédical, qui ne travaillent pas au CHAM, ont proposé de venir en renfort. Des particuliers ont proposé de mettre à disposition gracieuse des logements pour que les personnels soignants qui habitent loin puissent se reposer.

De nombreux messages et des dessins d'enfants ont été reçus pour soutenir et remercier le personnel hospitalier. Une entraide qui a démontré que tous se sentent concernés par cette lutte contre le COVID-19.

L'ensemble des personnels du CHAM a montré sa capacité à être solidaire et à se mobiliser en temps de crise. Les agents aiment leurs métiers et représentent dignement leurs fonctions au quotidien.

Nous savons et vous savez que vous pouvez leur faire confiance.

Merci à tous pour votre aide et implication ! ■

▶ Contrôles d'accès à l'entrée du hall d'accueil principal et au niveau de la descente des urgences.

Suite à la mise en place des restrictions des visites et des différents circuits patients, des points de contrôle ont été mis en place, afin de filtrer les entrées.

Ces mesures, nécessaires pour protéger les patients et les personnels, ont été dans l'ensemble bien comprises et acceptées.



▶ Zone de tri et service tampon COVID



L'entrée des urgences se faisait obligatoirement par une tente installée devant les garages du SMUR. Des personnels médicaux et paramédicaux recevaient les patients, afin de les orienter vers le circuit COVID ou le circuit non COVID. Depuis le 4 mai, le tri est effectué depuis le sas d'entrée des urgences.

La zone tampon COVID, située à proximité des urgences, était composée de 9 lits. Elle est passée à 5 lits le 4 mai. Cette zone permet de prendre en charge les patients suspectés de COVID-19.

► Unité 4A COVID



L'unité 4A COVID est une unité d'hospitalisation, qui accueille les patients atteints du coronavirus. Située au 4ème niveau, elle est ouverte depuis le 20 mars avec 15 lits. Le 27 mars, la capacité d'accueil de l'unité est augmentée à 31 lits, pour diminuer à 15 lits le 11 mai.

L'unité 4B COVID, située en face de la 4A COVID, était prête pour un renfort, en cas de forte affluence. Elle n'a pas eu besoin d'ouvrir. La 4A COVID a été suspendue le 13 mai, suite aux départs des derniers patients.

► Réanimation COVID



Dès le 20 mars, 6 lits de réanimation étaient réservés aux patients atteints du coronavirus et développant des difficultés respiratoires aiguës. La réanimation est passée à 12 lits COVID le 27 mars, pour revenir à 6 lits COVID le 11 mai. L'organisation du service, et la coopération avec les autres établissements, ont permis de maintenir des lits pour la réanimation classique et l'unité de surveillance continue.

► Pédiatrie COVID



La pédiatrie propose des chambres pour accueillir les suspicions et les cas avérés de COVID-19. La néonatalité dispose aussi un box de réanimation COVID pour prendre en soins les bébés des mamans COVID.

► SSR COVID - Soins de Suite et de Réadaptation



Le SSR est composé de 2 unités de 30 lits chacune. Le 13 avril, une unité complète était dédiée au COVID. Le 11 mai, cette unité était diminuée à 15 lits COVID.

► Gynécologie-Obstétrique COVID



La Gynécologie-Obstétrique propose des chambres, une salle d'urgence et une salle d'accouchement dédiées à l'accueil des patientes COVID, pour une prise en charge en toute sécurité.

► EHPAD La Cerisaie - Unité C



L'unité C de la Cerisaie disposait de 15 lits pour accueillir des résidents COVID. Cette partie, dissociée des autres zones, permet d'isoler les résidents atteints par le virus, tout en leur proposant un espace de vie, certes restreint, mais fonctionnel. Un chemin de déambulation personnel a été créé spécialement pour un résident qui en nécessitait un.

► Dépistage des personnels de l'EHPAD-USLD La Cerisaie et de l'EHPAD La Clairière



Conformément à la demande de l'ARS, l'ensemble des agents des EHPAD de la Cerisaie et de la Clairière, à Amilly, a été dépisté du COVID-19 par PCR, en collaboration avec les équipes du CHR d'Orléans.

► Plateau de rééducation



Durant la période de crise sanitaire, les patients ne pouvaient plus se regrouper au plateau de rééducation, pour les séances d'activité physique adaptée.

L'équipe n'a pas hésité à se rendre dans les chambres des unités COVID, pour assurer la continuité de la prise en charge des patients.

► Nouvel automate au Laboratoire

Le laboratoire du CHAM est doté d'un nouvel automate.

Cet appareil permet de gérer l'ensemble des patients du CHAM et de ses EHPAD-USLD, pour les dépistages du COVID-19 par PCR.

Il est également possible de venir se faire dépister au CHAM, sur prescription médicale.



► Téléconsultations



La téléconsultation vidéo et téléphonique a été testée dans plusieurs services du CHAM. Elle concerne les patients en ALD (Affection longue Durée), qui ont plus de 70 ans ou avec une maladie chronique, ainsi que les femmes enceintes. La crise sanitaire, liée au COVID-19, a accéléré sa mise en place.

Les téléconsultations permettent :

- d'assurer le suivi et la continuité de la prise en charge des patients
- de garder un contact avec les

patients les plus fragiles

- d'avoir un suivi avec les patients COVID-19 qui sont rentrés chez eux.

La téléconsultation a pour objectif d'être pérennisée, une fois la phase d'essais terminée. Une quinzaine de téléconsultations ont lieu chaque jour au CHAM.

► Pharmacie

Durant cette période de crise sanitaire exceptionnelle, la pharmacie du CHAM a été particulièrement sollicitée, pour l'approvisionnement des médicaments, des solutions hydroalcooliques, des tenues à usage unique et des gants. L'unité de reconstitution des anticancéreux (poches de chimiothérapie) a continué à assurer ses missions.



► ASH (Agent de Service Hospitalier)

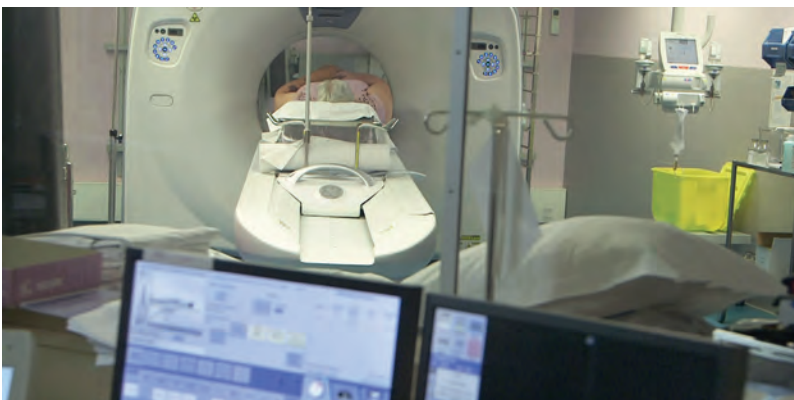
Dans les parties communes et les services de soins, les mesures d'hygiène sont rigoureuses. En unité COVID, ces mesures sont encore plus drastiques.

Le bionettoyage, effectué par les ASH, permet d'assainir l'environnement, pour éviter au maximum les infections et les contaminations.

Les missions des ASH sont essentielles et indispensables pour un établissement de santé.



► Imagerie médicale



En 2019, l'imagerie médicale c'est 10 315 scanners, 28 397 radiologies conventionnelles, 2 813 échographies/dopplers et 2 507 IRM.

Durant le plan blanc, les équipes du service ont démontré leur capacité à assurer la prise en charge des patients en toutes circonstances. Sur les photos de droite, des manipulateurs en radiologie désinfectent le scanner, après chaque passage de patient suspecté de COVID-19.

► Services techniques

Les services techniques sont peu connus du grand public, mais ils sont pourtant essentiels au bon fonctionnement de l'hôpital.

Au début de la crise sanitaire, les équipes ont été fortement sollicitées pour l'installation des circuits patients, dans des délais très restreints.

La sécurité-incendie, les espaces verts, l'ingénierie et les services techniques composent la direction des travaux.



► Médecine et Chirurgie



Dès le déclenchement du plan blanc au CHAM, les consultations et interventions chirurgicales non urgentes ont été déprogrammées. Ceci permet de libérer des personnels et des lits, pour accueillir les patients COVID. L'objectif est aussi de prendre en charge les patients dont un retard occasionnerait une perte de chance. Au bloc opératoire, une prise en charge spécifique a été mise en place pour les patients COVID, dans un secteur dédié.

► Service des consultations externes



Depuis le déconfinement, l'activité des consultations externes a redémarré à 50 %. 250 consultations en moyenne par jour et une quinzaine de téléconsultations sont effectuées quotidiennement. En 2019, il y a eu 152 109 consultations et actes externes au CHAM.

« Que vous soyez praticien, sage-femme, cadre, IADE, IBODE, IDE, aide-soignant, médico-technique, agent de service hospitalier, agent du SCTP, personnel technique, administratif, interne, élève en soins infirmiers ou en formation aide-soignante, je tenais à vous remercier. Sans vous, rien n'aurait été possible. »

Jean-Luc DAVIGO
Directeur

► Messages de soutien et d'encouragement

Durant cette période de crise sanitaire, le CHAM a reçu de nombreux messages d'encouragement, parfois en chanson.

Il y a eu aussi ces nombreuses créations, exposées dans le hall d'accueil de l'hôpital. ■



UNE SOLUTION INNOVANTE EN ORTHOPÉDIE

De gauche à droite : Dr MSALLAM, Dr LAYOUS, M. DAVIGO, Pr DOURSOUNIAN, Dr NSIER, Dr GHEMRAS, M. LACETE, Dr COGAN.
Ce jour-ci, l'équipe de chirurgiens orthopédistes du CHAM était presque au complet, pour recevoir le Pr DOURSOUNIAN, chirurgien reconnu internationalement.



Le Dr NSIER, chef du service, et son équipe de chirurgiens orthopédistes du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise (CHAM), ont eu l'honneur de recevoir le Professeur DOURSOUNIAN, chirurgien orthopédiste de l'université de Paris au CHU Saint-Antoine.

Le Pr DOURSOUNIAN est venu présenter une solution

chirurgicale innovante, pour les fractures complexes de 3 ou 4 fragments de l'humérus proximal.

Ce système d'implant permet de rétablir l'anatomie osseuse, afin d'améliorer la reprise fonctionnelle capsulo-ligamentaire et musculaire de la fonction de l'épaule.

A savoir, la reprise de la mobilité de manière précoce, avec un bon résultat à moyen et long terme. ■

Exemple de cas clinique :

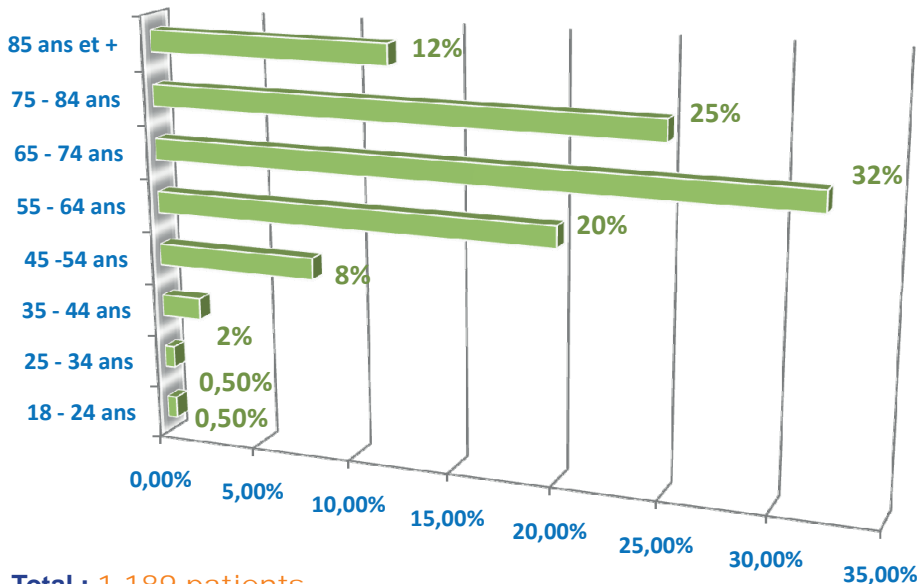


BILAN 2019 SUR LA CANCÉROLOGIE

Le Centre de Coordination en Cancérologie (3C) est chargé de la mise en œuvre du plan cancer au sein de l'établissement et dans les différentes structures qui lui sont rattachées : Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise (CHAM), Centre de radiothérapie de Montargis, Clinique Jeanne d'Arc de Gien et le Centre Hospitalier de Pithiviers.

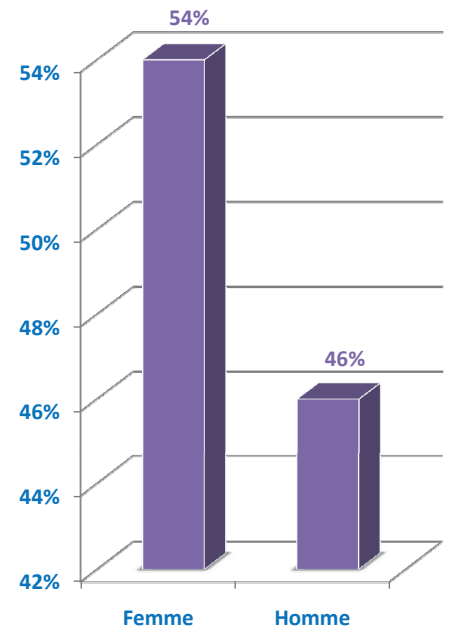
Le 3C représente l'ensemble du personnel médical, paramédical, médico-social, administratif, associatif et bénévole impliqué dans la prise en charge du cancer. Les données ci-dessous correspondent aux patients atteints d'un cancer, suivis au CHAM, tous traitements confondus (données OncoCentre).

Nombre de patients par tranches d'âge



Total : 1 189 patients

Nombre de patients par sexe



Nombre de patients pris en charge par spécialité (les plus fréquentes)

- 1 ▶ **Sénologie (sein) :** 303
- 2 ▶ **Urologie :** 212
- 3 ▶ **Thoracique :** 207
- 4 ▶ **Digestif :** 187
- 5 ▶ **Gynécologie :** 104
- 6 ▶ **Hématologie :** 102
- 7 ▶ **ORL :** 59
- 8 ▶ **Dermatologie :** 15

Cancers les plus fréquents

- ▶ **Cancer du sein**
- ▶ **Cancer du côlon**
- ▶ **Cancer de la prostate et vessie**
- ▶ **Cancer du poumon**
- ▶ **Lymphome Hodgkinien ou non Hodgkinien**
- ▶ **Leucémie chronique et aiguë du sujet âgé**
- ▶ **Myélome et myélodysplasie**
- ▶ **ORL**
- ▶ **Dermatologie**

En chiffres

- ▶ **Nombre de séjours avec traitement de chimiothérapie** 6 428
dont 6 137 séances réalisées en Hôpital de Jour
- ▶ **Nombre moyen de patients pris en charge en radiothérapie par jour** 80

Spécialistes médicaux des 3C

Oncologue, Hématologue, Oncoradiothérapeute, Urologue, Chirurgien viscéral, Gastro-entérologue, Gynécologue, Pneumologue. Ainsi que l'intervention de 2 chirurgiens thoraciques et d'1 pneumologue en libéraux.

DU 3C AU CHAM

Soins de support proposés aux patients atteints d'un cancer et suivis au CHAM

- ▶ **Sophrologie**
- ▶ **Socio-Esthétique**
- ▶ **Activité Physique Adaptée**
- ▶ **Toucher Massage**
- ▶ **Prise en charge Diététique**
- ▶ **Psychologue**
- ▶ **Assistante Sociale**

Les patients peuvent bénéficier des séances le jour de leur traitement en oncologie (Hôpital de jour et médecine oncologie).

L'assistante sociale et le psychologue peuvent être rencontrés à la demande du patient et sur rendez-vous.

Soins de support en oncologie : quelques chiffres pour 2019

- 19 journées de **Socio-Esthétique** pour 96 patients
- 49 séances d'**Activité Physique Adaptée** avec 25 patients bénéficiaires
- 29 demi journées de **Sophrologie** avec 51 patients bénéficiaires
- 25 **Prises en charge Diététiques** avec 4 patients suivis
- 5 matinées de **Toucher Massage** organisées



Activité Physique Adaptée



Socio-Esthétique



Toucher Massage

Journées de prévention et d'information

Chaque année, le 3C participe à l'événement **Octobre Rose**, mois de sensibilisation sur le cancer du sein.

Il s'agit du cancer le plus fréquent chez la femme. Le dépistage est réalisé chez les femmes entre 50 ans et 74 ans, par mammographie tous les 2 ans.

Le 3C répond aussi présent à **Mars Bleu**, mois de sensibilisation sur le cancer colorectal. Il s'agit du 3ème cancer le plus fréquent chez l'homme.

Le dépistage s'effectue entre 50 et 74 ans, par la recherche de sang dans les selles. Le test est à faire tous les 2 ans.

Chaque année, le 3C participe à la **Journée Montargoise de Cancérologie et Soins de Support**, qui se déroule au mois de juin. Elle est organisée par l'association Marie Curie de Cancérologie de Montargis, en partenariat avec le Rotary Club. ■

L'équipe du 3C

Aviron santé



Boxe santé



Escrime santé



Gymnastique



Natation adaptée



Marche nordique



SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE

Vous souffrez d'une maladie*
ou d'affection longue durée ?
Parlez-en à votre médecin traitant
qui vous orientera par la suite vers
le Centre médico-sportif
de l'Agglomération Montargoise

Sport Santé dans l'AME
Centre-médico sportif - 06 49 25 22 78

*patients obèses, diabétiques, hypertendus, insuffisants rénaux dialysés,
souffrant de cardiopathie ischémique, d'artérite des membres inférieurs,
aux antécédents d'AVC et atteints de cancers

SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE

De nombreuses publications scientifiques ont largement démontré les bienfaits de l'activité physique sur la santé, que ce soit en prévention primaire, secondaire ou tertiaire. Une pratique régulière améliore la qualité de vie, augmente l'espérance de vie en bonne santé, réduit les frais médicaux secondaires à de nombreuses maladies chroniques et diminue en particulier les récives de cancer du sein et du côlon.

Malgré de nombreuses campagnes de prévention, le taux d'inactivité ne cesse d'augmenter en France.

En 2013, seulement 43% des Français déclaraient faire une activité physique au moins une fois par semaine contre 48% en 2009.

La lutte contre l'inactivité physique est donc désormais une priorité de toute politique de santé publique, la sédentarité étant devenue le 4ème voire le 3ème facteur de risque de mortalité au niveau mondial après l'HTA (hypertension artérielle), le tabac et le diabète.

C'est dans ce contexte que, depuis quelques années, des dispositifs de « Sport Santé sur Ordonnance » (SSO) ont vu le jour.

Ils offrent la possibilité aux médecins traitants de prescrire une activité physique adaptée, comme thérapeutique non médicamenteuse. Ils proposent une prise en charge par des professionnels de la santé et du sport, dans des structures adaptées, pour des patients atteints de pathologies chroniques.

Les décrets d'application de la loi de modernisation du système de santé de 2016 officialisent depuis le 3 mars 2017, la prescription du « sport-santé » par les médecins traitants à leurs patients porteurs d'une

affection de longue durée

L'Agglomération Montargoise a l'ambition de développer le SSO sur son territoire en proposant aux médecins traitants d'adresser leurs patients obèses, diabétiques, hypertendus, insuffisants rénaux dialysés, souffrant de cardiopathie ischémique, d'artérite des membres inférieurs, aux antécédents d'AVC et atteints de cancers, à des professeurs d'Activité Physique Adaptée (APA) et à des éducateurs spécialisés afin de leur proposer 20 séances d'activité physique adaptée et ensuite de les orienter vers des associations sportives ou des clubs proposant ce type de prise en charge.

Chaque adhérent pourra choisir une activité parmi les suivantes : natation adaptée, marche nordique, gymnastique, aviron, boxe santé, escrime.

EN RÉSUMÉ

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF :

A qui se destine le programme ?

Aux personnes atteintes d'obésité, de diabète de type II, d'HTA équilibrée, de cardiopathie ischémique, d'antécédents d'AVC, de cancers et d'insuffisance rénale dialysée.

En quoi consiste-t-il ?

Ordonnance du médecin généraliste, RDV individuel avec un éducateur APA pour réaliser un bilan initial orienter le patient vers le choix d'une activité physique adaptée (20 séances) et un bilan final comparatif.

Quel suivi des bénéficiaires ?

Suivi individuel pendant les 20 séances puis entretien téléphonique à deux mois et à 1 an.

Où est-ce que cela se déroule ?

Le bilan initial et final se déroule au Centre Médico Sportif de l'Agglomération, les activités se déroulent au sein des structures des associations conventionnées.

Quelle prise en charge financière ?

Dispositif gratuit pour 20 séances, reste à la charge du bénéficiaire le coup de l'assurance pour pratiquer au sein de la structure. ■

Dr Dominique DELANDRE

ACTUALITÉS DU CHAM

▶ OPÉRATION PIÈCES JAUNES 2020 du 6 janvier au 15 février 2020

Cette année, la collecte des pièces jaunes au Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise a fait un bond. 31 kg de pièces ont été récoltés en 2020 par les services de l'hôpital (contre 12.1 kg en 2019, 18.8 kg en 2018 et 24.1 kg en 2017).

Depuis 1989, la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France a contribué à la mise en place de près de 9 000 projets en faveur des enfants et des adolescents. Chaque année, l'opération Pièces Jaunes fait appel à la générosité du public afin de pouvoir financer de nombreux projets dans les hôpitaux publics pédiatriques français.



▶ EPU CHIRURGIE 13 février 2020



Un EPU (Enseignement Post-Universitaire) sur la Chirurgie était organisé le 13 février au Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise.

Les EPU sont nécessaires aux professionnels de santé, pour suivre l'évolution des techniques, pratiques et recommandations médicales tout au long de leur carrière professionnelle.

Après une introduction de M. DAVIGO, directeur du CHAM, Dr HERNANDEZ, présidente de la commission médicale d'établissement, et du Dr ATIF, chef du pôle chirurgie, la soirée, réunissant 50 chirurgiens, médecins, internes et pharmaciens de l'Est du Loiret, proposait 3 sujets :

- Diverticulite sigmoïdienne : recommandations de la HAS, animé par le Dr CAHAIS, chirurgien viscéral et digestif au CHAM
- Plasma Riche en Plaquettes (PRP), animé par le Dr MSALLAM, chirurgien orthopédiste au CHAM
- Prothèse du genou, également présenté par le Dr MSALLAM et qui a été rejoint en fin de présentation par son confrère, le Dr NSIER, chef du service d'orthopédie au CHAM.

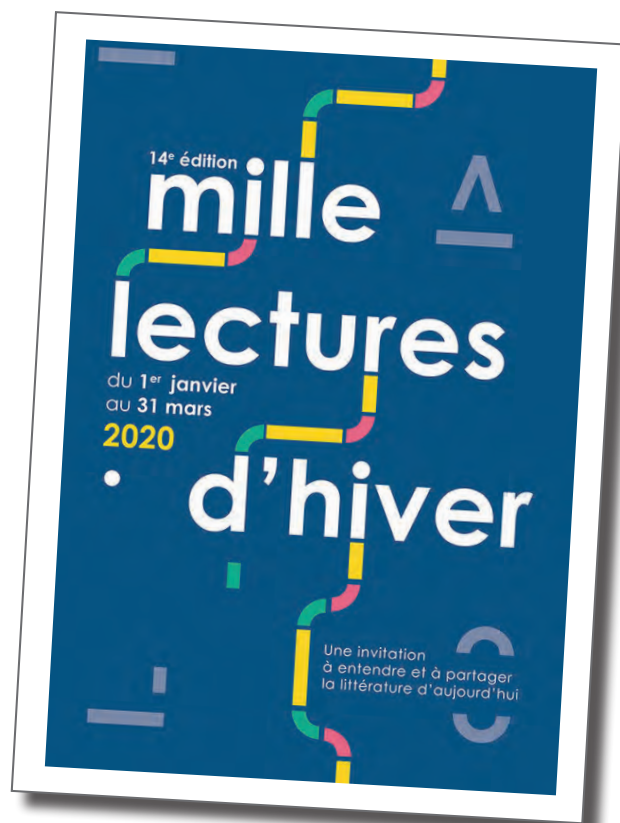
Les échanges étaient nombreux et ont démontré l'intérêt des professionnels de santé à travailler ensemble, pour proposer la meilleure prise en charge possible à leurs patients.

► MILLE LECTURES D'HIVER 21 février 2020

Projet unique dans sa conception et son existence, mille lectures d'hiver a vécu sa 14^{ème} saison. Il donne à découvrir et à entendre des écrivains vivants, édités, français ou étrangers, au plus près des gens et dans un cadre convivial.

Initié et financé par la Région Centre-Val de Loire, mille lectures d'hiver est mis en œuvre par Ciclic, qui assure la direction artistique et l'organisation générale du projet, prend en charge la rémunération et le transport des artistes ainsi que le paiement des droits d'auteurs.

Mario MARET lecteur, était présent le 21 février à l'UHP (Unité d'Hospitalisation Psychothérapeutique), afin de faire découvrir le livre intitulé «La peinture d'éventail» de Hubert HADDAD.



► MARS BLEU 3 mars 2020



Dans le cadre de « Mars Bleu », mois de promotion du dépistage contre le cancer colorectal, le CHAM organisait une journée d'information et de prévention. Les visiteurs pouvaient se rendre sur les stands du 3C (Centre de Coordination en Cancérologie), du service social du CHAM, de la Ligue Contre le Cancer, de la MNH, de la Sophrologie et de l'activité physique adaptée.

Les élèves de seconde 14 du lycée en Forêt



exposaient leur arbre à souhaits (initialement réalisé pour octobre rose, mois du cancer du sein).

Le cancer colorectal représente, par sa fréquence, le troisième cancer chez l'homme et le deuxième chez la femme. 9 cancers du colon sur 10, détectés tôt, peuvent être guéris. Avec 40 500 nouveaux cas par an et 17 400 décès par an, c'est la deuxième cause de décès par cancer après celui du poumon.

▶ FORUM DE L'ORIENTATION 6 mars 2020

Le forum de l'orientation a eu lieu le vendredi 6 mars au complexe sportif de Château Blanc, à Villemandeur. L'IFSI-IFAS de Châlette-sur-Loing accueillait les collégiens et lycéens, pour les informer sur les métiers d'infirmier et aide-soignant.

Une journée bien chargée, pendant laquelle des roulements de bus se sont enchaînés pour les collégiens le matin, puis pour les lycéens l'après-midi.



▶ JOURNÉE NATIONALE DE L'AUDITION 12 mars 2020



Le jeudi 12 mars 2020, plus de 2500 acteurs de la santé et de la prévention organisaient des dépistages gratuits partout en France.

Comme chaque année, le CHAM participait à cette rencontre annuelle, en partenariat avec des audioprothésistes : Audition Conseil, Audition Mutualiste, Paumier Audition et Audika.

▶ MENU SAVOYARD AU SELF DU CHAM 19 mars 2020



Chaque année, le self propose deux repas spécifiques au centre hospitalier :

un menu spécial pour les fêtes de fin d'année et un menu à thème durant le premier semestre.

Dans les EHPAD-USLD, ce sont 4 menus à thèmes qui

sont préparés chaque année.

Le 19 mars, c'est le menu savoyard qui était à l'honneur. Le personnel a pu apprécier un délicieux repas, avec un air de montagne.

Merci aux cuisiniers et au personnel du self pour ce moment qui sort de l'ordinaire et qui nous fait voyager gustativement.



► REPRISE DES CONSULTATIONS EXTERNES

11 mai 2020

Dès le premier jour du déconfinement, les consultations externes ont pu redémarrer.

Les patients, dont les rendez-vous avaient été déprogrammés, ont été contactés quelques jours avant pour leur proposer un nouveau créneau.

La coordination des secrétariats médicaux était venue en renfort pendant les premiers jours de reprise, pour aider et orienter les patients vers les guichets.



► DERNIERS PATIENTS COVID EN RÉANIMATION ET UNITÉ 4A

13 mai 2020



Le 13 mai, l'équipe du service de réanimation, avec la présence du directeur, tenait à saluer le dernier patient présent dans la partie COVID du service qui, guéri, a pu quitter le service.

Le même jour, les trois derniers patients de l'unité d'hospitalisation 4A COVID, ont pu rentrer chez eux, les dépistages au COVID s'étant avérés négatifs. ■

ANIMATIONS EN EHPAD-USLD

► Animations avant la période de confinement

De nombreuses animations ont été organisées avant la période de confinement. Petit aperçu en photos :



► Animations pendant la période de confinement

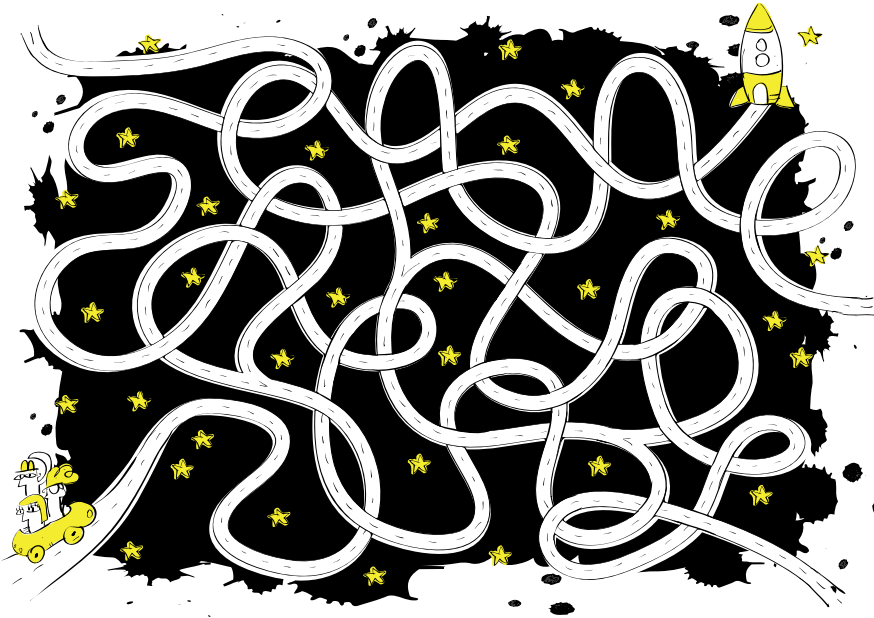
Pendant la période de confinement, les équipes n'ont jamais cessé d'être présentes pour accompagner les résidents dans toutes ces étapes :

- Mise en place d'un partenariat avec des écoles de l'agglomération montargoise, des enfants confinés à domicile, l'Aide Sociale à l'Enfance, les scouts d'Europe (1ère meute de Montargis-Villemandeur des louveteaux et 1ère Montargis scouts) pour collecter des dessins, des blagues, des témoignages, des lettres de solidarité.
- Mise en place de vidéoconférences, pour maintenir un lien avec les familles.
- Prise de commandes pour assouvir des petits plaisirs gourmands et réconfortants.
- Anniversaires en chambre, Pâques...
- Balades individuelles extérieures
- Confection de petits journaux distribués en chambre chaque semaine
- Petits moments de vie « poisson d'avril » confectionné par une résidente et glissé dans le dos d'une infirmière...



JEUX

LABYRINTHES

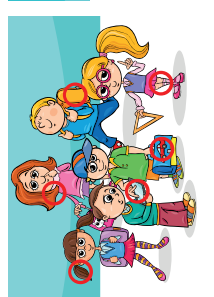


TROUVEZ LES 7 DIFFÉRENCES

TROUVEZ LES 6 DIFFÉRENCES



Réponses



SUDOKU

1			8			9
	5	6	1		2	
		5	3			
	9	6	1	4	8	3
3			6			5
	1	5	9	8	4	6
		7	5			
	8	3	9		7	
5			1			3

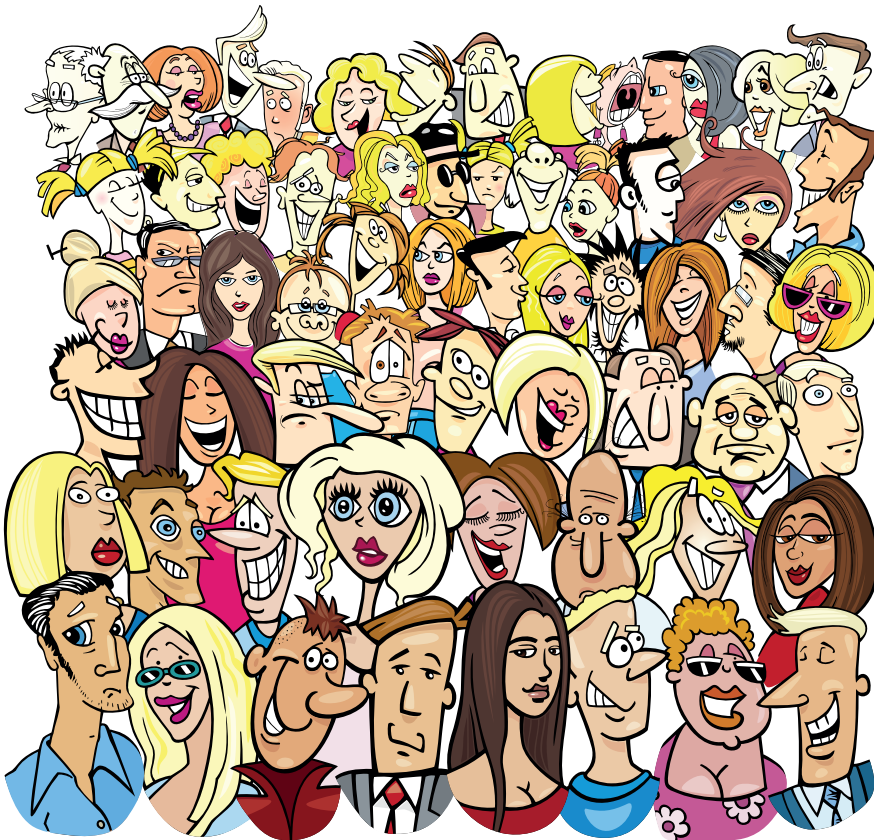
F		G	C	Z		B	E
C	E		H	A		F	
	H	B		F		A	C
A		E			H	C	D
	D	H	F		C		E
	F	C		G	E		A
	B	F	A	C		Z	H
H			Z	E		F	D
	Z	D		H		A	B

Réponses

1	3	7	4
8	5	9	6
6	2	4	1
4	8	2	6
5	7	1	3
2	9	6	1
3	4	8	3
7	1	5	4
9	6	1	5
3	4	8	2
7	1	5	9
9	6	3	8
4	8	1	3
5	7	2	8
6	9	4	5
7	8	1	6
4	3	6	9
1	6	9	4

F	A	G	C	D	Z	H	B	E
C	E	Z	H	B	A	G	F	A
H	B	A	G	F	A	C	Z	H
A	G	E	B	Z	H	C	D	F
B	D	H	F	A	C	G	E	Z
Z	F	C	D	G	E	B	H	A
G	B	F	A	C	D	E	Z	H
H	C	A	Z	E	B	F	G	D
E	Z	D	G	H	F	A	C	B

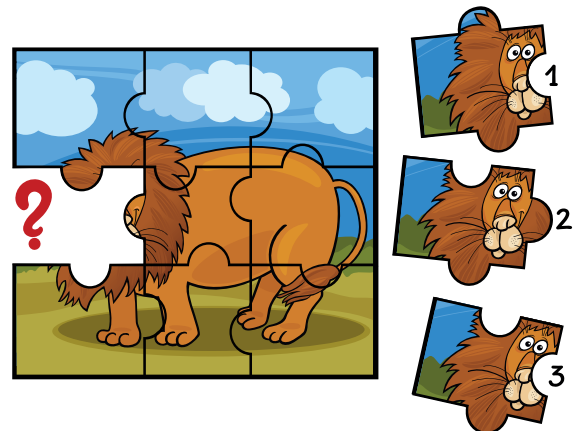
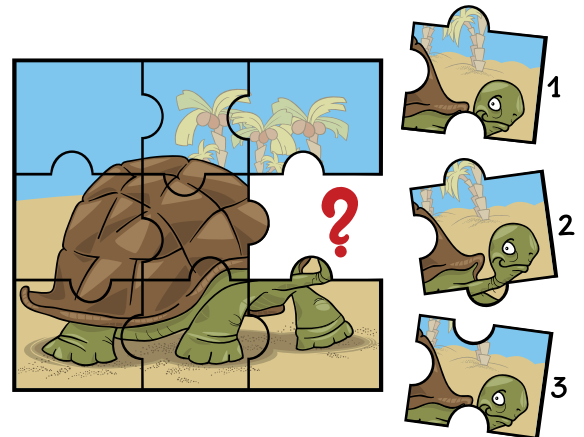
Combien de personnes comptez-vous ?



Réponses

89

Trouvez la pièce manquante



Durant cette période de crise sanitaire exceptionnelle, un important élan de solidarité s'est mis en place, pour aider le CHAM dans sa lutte contre le COVID-19. Nous remercions chaleureusement nos généreux donateurs et ceux qui nous ont soutenu. En voici quelques photos.



Abeille Royale, Action, ADAL (Association des aviculteurs du Loiret), Agglomération Montargoise et Rives du Loing (AME), Aldi, Alexis Robert, Alix Nicolas, Alliance Paintball, Arrault Chantal, ASBM Assainissement, ASC Sécurité, Ascom, Association «Solidarité avec les Soignants», Association Culturelle du Loiret, Association APAMEHM, Association des Portugais, Auconie Sophie (Députée de l'Indre-et-Loire), Auvray SA, Base Intermarché, Billault Odette, Bizim Market, Blanchard Annie, Boulangerie de St Maurice-sur-Fessard, Bricoman, Bricomarché, Campanile Sannois Ermont, Capifrance, Caproga Meunier, Carrefour Market de Ferrières-en-Gâtinais, Carrefour Market de Châlette-sur-Loing, CCMTF, Centrale Primeurs, Centre de Secours Pompiers, Centre Equestre Les Jons, Centre Intercommunal de Santé de Jargeau, Châlette Primeur, Cohen Céline, Collège St Joseph, Commissariat de Police de Montargis, Confiserie Medicis, CRCI, CSE de la MNH, Darbier Transports, De Lima Maria, Decathlon d'Amilly, Decathlon de Villeneuve d'Ascq, Dépôt de la Ronde, Dominos Pizza, Duo Pizza, E. Leclerc Amilly, Ecole de Viroy, Ecole élémentaire Marc O'Neill, Ecole Henri Balthiot, Ecole Maurice Meunier, EREA Simone Veil, EURIAL Ultra Frais, Evolutif Coiffure, Facility's, Filet frais, FNFF, Fondation Banque Populaire, France Luxury Shirt, Fromagerie Renard Gillard, Fruits Select, Gâtinais transition La Fabrik, GIFi, Goyard Jean Marie, Griselloisir - Mains créatives, Groupama, Guillon Mireille, Hascoet Clément, HD Medical, Hutchinson, Hyper Casino, Institut Sélection Animale, Intermarché d'Amilly, Intermarché de Villemandeur, Intermarché de Lorris, La Croix rouge de Montargis, La Croix Rouge du Loiret, La Ferme du Grand Machau, La Godille Association, La mie Câline, Laboratoire Mérieux, Le Caprice d'Or, Lefort et Fils, L'élevage du fermier, Lemoine SARL, Lemonnier Boulangerie, Les Blouses Roses, Les Ecuries du Gazeau, Les Grands Moulins de Paris, Les sentiers Gourmands, Lions Club Montargis Gâtinais, LP Château Blanc, LP Jeannette Verdier, Lycée Durzy, Lycee en Forêt, Dejust Anthony, Maudet Titi et sa famille, M. Caton et M. Parella, M. Dentz-Guedon, M. et Mme Plassard, Pablo Colombi, Richard Arnold, Mairie d'Amilly, Mairie de Cepoy, Mairie de Châlette-sur-Loing, Mairie de Château Landon, Mairie de Chuelles, Mairie de Montargis, Mairie de St Firmin-des-Bois, Makers Touraine - Association, Martinez Guy, Mc donald's Amilly, MCVET Conseil, MFB Provence, Mme Atis, Maunoury Marie-Odile, MNH, M. Renchert, Morlegem Pascal, Nerot Sandra, Nicard Sabine, Noel Marjorie, Pharmacie de la Chaussée, Pizzeria Andiamo, Quick de montargis, Refuge de Nargis, Ridouard Claudine, Sanofi-Aventis, Saveur Du Blé, SCEA Les Taupines, Santini Alexandra, Scintigraphie et TEP Scan, SCP Lemonnier, Chaudre Lesoeur, SMTRT Transport, Société ELO, Société EPTASEM, Société ESSITY, Société Lefèvre, Société VESTAS, Société Visières Solidaires Loiret, Sogemat, Société Vivisol, Suard et Bellemon, Super U de Châlette-sur-Loing, Transports Tendron, Valloire Habitat - Vallogis, Vétérinaire Desmet-Wolgust-Collet, Vétérinaire Le Collet, Vétérinaire Mugnai-Loiseau, VNF.

Plusieurs donateurs ne se sont pas fait connaître. Si vous n'apparaissez pas dans la liste, nous vous invitons à contacter le standard du CHAM au 02 38 95 91 11, puis demandez le secrétariat de la direction des travaux.